

GESVES

info



11 novembre - page 4

Marché de Noël à MOZET
Samedi 15 et Dimanche 16 décembre 2018

Samedi de 18 à 22 heures :
 et lieu : *Dispositif par les autorités communales*
 et lieu : *Animation musicale assurée par le Fanfare Royal de GESVES*
 et lieu : *Apéro solidaire 'Jéré'* (Vente avec une ou plusieurs boissons non alcoolisées pour les fins et/ou un produit d'appuyer et une recette au profit d'une ou d'un échange)

Dimanche de 11 à 21 heures :
 et lieu : *Animation musicale assurée par l'Union Royale Culturelle de FATHUCES-DOMBEZ*

Présence du Père Noël

Une organisation de la Commune de Gesves www.gesves.be

Descriptif des lieux : 0243444 127210 - 049 470 470

Présence de la Bibliothèque communale pour une vente de livres à prix démocratique.



Marché de Noël - page 12



Inauguration crèche communale – page 6



- 09 ENSEIGNEMENT, PETITE ENFANCE, JEUNESSE
- 16 ETAT CIVIL, FESTIVITÉS
- 25 SPORT, TOURISME, CULTURE

Bulletin communal n°114
Décembre 2018

BOUCHERIE Bertrand Bourgeois
Blanc · Bleu · Belge
Boucherie · Charcuterie · Traiteur

Toute l'équipe de la boucherie Bourgeois vous souhaite de merveilleuses fêtes et une très bonne année 2017

60€
POUR 2 PERSONNES

UNE BOUTEILLE DE MOUSSEUX OFFERTE

10 mises en bouche au choix
2 entrées au choix
2 plats préparés au choix
2 accompagnements au choix

Arrivage de gibier de notre région.
Venez découvrir nos préparations traiteur à emporter, ainsi que notre large assortiment de fromages

Les boudins spéciaux pour les fêtes sont désormais disponibles

RÉSERVATION SOUHAITÉE
pour Noël, au plus tard le 20 décembre
& le 27 décembre pour Nouvel An
083 67 71 05

Bertrand BOURGEOU
BOUCHERIE · CHARCUTERIE · TRAITEUR

HORAIRE "SPÉCIALES FÊTES DE FIN D'ANNÉE"
Ouvert les dimanches 23 & 30 décembre de 9h à 12h30
Ouvert les lundis 24 & 31 décembre de 8h à 15h non-stop
Fermé le 25 décembre & du 1^{er} au 7 janvier 2019 inclus

Bertrand BOURGEOU · Chaussée de Gramptinne 161 · 5340 Gesves
Tél. 083 67 71 05 · Fax 083 67 83 19 · bourgeaugesves@skynet.be

point S

PAULET PNEUS
083/677.972 - 0477/89.28.85

Horaires :
Du mardi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00
Samedi : de 9h00 à 13h00

Rue de Brionsart 15
5340 GESVES

- Ⓢ PNEUMATIQUES
- Ⓢ EQUILIBRAGE
- Ⓢ GÉOMÉTRIE
- Ⓢ FREINS
- Ⓢ AMORTISSEURS
- Ⓢ VIDANGE
- Ⓢ SERVICES

FUNÉRAILLES Thierry CALS

www.pf-thierrycals.be
info@pf-thierrycals.be
085 / 61 14 39



FUNÉRARIIUM DE GESVES
Rue Baty Pire 11 A - 5340 Gesves

FUNÉRARIIUM & BUREAU
Chaussée de Ciney 350 - 5300 COUTISSE/ANDENNE

Sohet Laloux
Boulangerie · Pâtisserie

La boulangerie Sohet - Laloux vous souhaite de délicieuses fêtes de fin d'année.
Grand choix de bûches et gâteaux de fêtes.


Tél : 083/677 206



145, chaussée de Gramptinne
en face de la Poste de Gesves

Excellence Construc
Entreprise de construction & de rénovation

- Travaux de maçonnerie
- Transformation de bâtiment
- Annexe
- Terrassement
- Egouttage
- Aménagement extérieur



Vanden Herreweghe Christophe - rue Bois l'Evêque 24 - 5100 Andoy
Gsm : 0475 / 86 01 53

SOMMAIRE
Gesves Info 114

José PAULET
Vœux 3
Editorial..... 3
Gestion commune..... 4
11 novembre 4
Bureaux fermés 5
Les pages d'or 5
Feu artificiel 5
Déneigement..... 5

Eddy Bodart
Droguerie école de Sorée 6
Inauguration crèche communale de Gesves 6
Commission ATL 7
Gouter des Grands-Parents – Ecole de Sorée 7

Annick SANZOT
Bibliothèque 8
PointCulture 8
Ma Commune dit AYI 9
Expo Anne BEAUJEANT..... 10
Concert de Noël 10

Simon LACROIX
Primes aux indépendants et PME 10
Promotion des nouvelles activités..... 11
Consultance..... 11
ALE 11

Carine DECHAMPS
Etat civil 12
Mondossier..... 12
Marché de Noël 12
Trilles et clapotis 13
Ramassage des sapins 15
KID ID 15
PCDN – Appel aux bénévoles 15
Calendrier déchets 15
Petits gestes isolation 15
Zéro déchets- 16
GAL – Isoler sa maison..... 18
GAL – épicias 18
GAL – paysage..... 18
Journée arbre..... 19

André BERNARD
Allocation chauffage 20
Aide FSA pour le vote 20
Protocole disparition seniors..... 21
PCS 22
Permanences juridiques CPAS de Gesves 23
Appel au don FSA..... 23
Eté solidaire 2019 23
Compagnons du Samson..... 23

Secrétariat général
Renseignements administratifs 24

AGENDA
Balade dominicale 24
Permanence pension 24
Maison de la Laïcité 24
Ile de paix..... 24
Dates battues dans les bois communaux 26
Stages Agnès HUBAUX 26
Cours gym enfants maternelle 26
Concours de couyon 26



José PAULET

Bourgmestre

GESVES
info

Les Membres du Collège : José PAULET, Bourgmestre, Eddy BODART, 1er Echevin, Annick SANZOT, Echevine, Simon LACROIX, Echevin, Carine DECHAMPS, Echevine, André BERNARD, Président du CPAS, Marc EVRARD, Directeur général f.f., Sophie JEROUVILLE, Directrice générale du CPAS ainsi que Monsieur Saverio CIAVARENA, Directeur financier et tous les membres du Conseil communal et du Centre Public d'Action Sociale vous présentent leurs meilleurs vœux de joie, de bonheur et de santé pour 2019 !



Edito

« Je suis... José »

Gesves, le 20 octobre 2018

« Je tiens à te dire un grand merci pour ton dévouement et toutes les réalisations effectuées durant ta carrière politique.

Que ce soit pour : la petite enfance, les crèches, la jeunesse et les personnes âgées, les sportifs et les artistes, l'enseignement et les loisirs, la nature, l'environnement et l'aménagement du territoire, ainsi que prévention et sécurité, bref, tu t'es investi dans tous les domaines.

Depuis ce quatorze octobre, ta vie a basculé, je comprends que c'est difficile à accepter, mais il faut savoir se retirer dignement, sans rancune, et savoir laisser la place aux jeunes et autres qui arrivent avec de nouvelles idées et de nouveaux projets.

Je te souhaite une retraite heureuse et paisible au sein de ta famille.

Une gesvoise reconnaissante. »



- Sentiments

Ce courrier ci-avant reflète bien ce que furent ces formidables 12 dernières années. Croyez-bien que je serai toujours là pour vous aider, rendre service.

Pour mémoire c'est d'ailleurs ma devise : « rendre service et pardonner ». Puisse que vous ayez le sentiment du devoir accompli car, avec le groupe GEM, vous avez pu apprécier notre dévouement envers toute la population de notre belle entité. Au revoir ou à bientôt disais-je mais toujours là pour vous aider, vous rendre service et pour répondre à vos demandes avec dévouement. A l'issue des élections que nous venons d'assumer, je ne suis pas peu fier d'avoir des élus dans chaque section et mieux encore par un autre critère d'appréciation, la plus jeune candidate des 19 conseillers élus le soir du 14 octobre dernier.

- Arguments

S'il est vrai que la clôture budgétaire de la législature 2012-2018 sera difficile à supporter dans son résultat mais aussi de par sa répercussion sur le budget 2019, il sera important de tenir compte des différentes augmentations de recettes dont bénéficiera l'élaboration dudit budget 2019. Voyez plutôt :

Impôt des Personnes Physiques	Précompte Immobilier
2.553.221,81 €, soit 71.281,41 € en plus	1.487.320,38 €, soit 101.879,88 € en plus.

Fond des communes : 1.412.448,46 € soit 63122,47 € en plus et taxe sur l'implantation de 3 éoliennes : soit 45.000 € en plus. Soit une augmentation globale de 281.283,76 € de recettes en plus et une belle obole pour la nouvelle majorité à laquelle je souhaite le meilleur pour tous les Gesvois.

- **J'ose espérer** qu'avec l'apport de ces crédits, le budget 2019 pourra être bouclé plus facilement. Même si, en politique essentiellement, le gagnant est souvent le perdant et réciproquement, sachez qu'à aucun moment je ne vous laisserai « tomber » et que je resterai longtemps encore, je l'espère, à votre écoute. Puisse que notre commune garde ses racines et que le travail accompli tout au long de ces 2 législatures ne sera pas détricoté.

Bon travail à la majorité issue des élections et grande tristesse pour une majorité d'entre vous mais ne dit-on pas DURA LEX SED LEX !

Joyeux Noël et Meilleurs Vœux de Bonne et Heureuse Année 2019

José Paulet
Bourgmestre qui vous restera dévoué

Il aura géré notre belle commune jusqu'au bout !



Ecole communale de la Croisette (SOREE) - Commémoration du Centenaire 14-18 par la plantation de l'arbre de la PAIX.



Rue du Chaumont – Vivier Traine Il était temps !



Le football de Gesves – Au fil de l'eau
Rue de la Pichelotte



Les Fours à Chaux à Haltinne
Panneau didactique en français et en wallon

Commémoration du 11 novembre – Sorée

En préambule aux cérémonies du dimanche 11 novembre, Monsieur le Bourgmestre José PAULET, accompagné de Monsieur Eddy BODART, 1er Echevin et des porte-drapeaux, Eliane et Jacqui, était à Sorée le dimanche 4 novembre pour accueillir le passage du Relais Sacré et perpétuer ainsi cette tradition initiée en 1928 par la Fédération Nationale des Combattants (FNC) et la Fédération Nationale des Anciens Prisonniers de Guerre (FNAPG). Aussi, à la demande du Gouvernement wallon, dans le cadre du centième anniversaire de l'Armistice, Monsieur le Bourgmestre José PAULET s'est rendu, accompagné des mêmes porte-drapeaux, au Monument aux Morts situé au cimetière de Gesves, le mardi 6 novembre pour y déposer une gerbe de fleurs.

Le dimanche 11 novembre, c'est donc l'Eglise de Sorée qui a accueilli l'assemblée, composée des mandataires communaux, des porte-drapeaux mais aussi du Conseil Communal des Enfants.

Avant toute chose notre Bourgmestre José PAULET a dit son émotion et sa fierté devant l'importante participation des gesvois et autres à cette commémoration du 11 novembre.

Comme il l'a rappelé à cette occasion, c'est en s'associant fidèlement chaque année à cette célébration du 11 novembre que la commune de Gesves affirme une fois encore sa volonté de maintenir cette cérémonie du souvenir et de rappeler aux plus jeunes que des hommes ont sacrifié leur vie pour sauvegarder la paix et l'union du pays.

Nous devons faire comprendre à nos jeunes qu'ils sont la génération responsable de l'Avenir, leur avenir, mais aussi celui des autres.

C'est beau de voir que ces jeunes attachent encore une certaine valeur à la tradition et qu'ils ont du respect pour les gens qui se sont battus pour qu'aujourd'hui nous puissions vivre libres et en paix.



Il a également remercié vivement toute l'assemblée pour sa présence mais également la Fanfare de Gesves ainsi que les fidèles porte-drapeaux.

Des remerciements ont également été adressés à Monsieur Jean-Pierre ABETSET pour l'interprétation d'un chant composé par un prisonnier russe en Sibérie intitulé « Les Marées » et à Monsieur Philippe BAILLY pour la lecture de la lettre du condamné, lettre tirée de la pièce « La Cense des Hauts-Prés ».

Neuf jeunes conseillers ont rendu hommage aux victimes de 14-18 à l'intérieur de l'église mais également sous la « drache nationale ». Ce fut également le cas pour Monsieur VAN BRABANT, militaire de carrière qui nous a relaté l'histoire de cette sale guerre qui fit tellement de victimes.

Entouré de ses conseillers du Conseil Communal des Enfants, et malgré une pluie abondante, Monsieur le Bourgmestre a déposé une gerbe de reconnaissance devant les plaques commémoratives de nos héros disparus.

Et pour clôturer la cérémonie, la Fanfare de Gesves (Axel) a interprété l'appel aux champs et la Brabançonne, notre hymne

national, notre identité de patriote.

A l'issue de la Cérémonie, la nombreuse assistance a été conviée chaleureusement au vin d'honneur, verre de la liberté, offert par le Collège communal et le Conseil communal.

En guise de conclusion, notre Bourgmestre a déclaré : « L'homme politique que je suis n'est pas peu fier d'organiser cette centième commémoration ; Et qui plus est, vous comprendrez aisément, l'émotion qui m'envahit pour la dernière fois et je suis vraiment fier de toutes les cérémonies que nous avons assumées ensemble, avec aujourd'hui quelques interventions qui apportent une autre dimension à notre manifestation ».

José Paulet - Bourgmestre

Avis à la population Fermeture des bureaux pendant les fêtes

Les services de l'Administration communale seront **FERMÉS** du mardi 25 décembre 2018 au mardi 1er janvier 2019 inclus.

Restant à votre service, du lundi au vendredi de 9h à 12h30.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous souhaitons de joyeuses fêtes !

Les pages d'or

En tant que fervent défenseur de l'écocitoyenneté, notre commune s'associe à FCR Media, l'éditeur des Pages d'Or et Pages Blanches, pour lancer une campagne collective d'abandon des bottins.

Si vous n'utilisez plus l'annuaire papier, nous vous encourageons vivement à vous désinscrire via le formulaire que vous trouverez sous le lien <http://www.pagesdor.be/businesscenter/desInscrire-guides>.

Les personnes qui se désinscrivent avant le 01/09/2019 ne recevront plus d'exemplaire de l'annuaire lors de la prochaine distribution. Les désinscriptions postérieures à cette date ne s'appliqueront qu'à la distribution de l'année suivante.

Dans un souci écologique, il est tout aussi simple, sinon plus, de rechercher des entreprises et des adresses sur les sites www.paResdor.be et www.paResbianches.be ou via l'application éponyme pagesdor.be.

Un grand merci pour votre collaboration écologique !

Votre bourgmestre et les membres du Collège communal



Information - Fonctionnement du service de déneigement

Pour le service des travaux de votre commune, celle-ci est synonyme de mobilisation intense afin de garantir au maximum votre sécurité et vous permettre de vous déplacer mieux malgré les conditions atmosphériques difficiles.

Aussi, nous souhaiterions vous expliquer son fonctionnement.

1- Quelques caractéristiques de notre réseau routier communal

Notre commune gère 237 kms de voiries. Pour rappel, la chaussée de Gramptinne, dans toute sa longueur de Thon-Samson à Schaltin, en passant par le carrefour Thirifays, la rue Monty à Sorée et la rue de Strouvia et de Goyet vers Strud et celle d'Ohey vers Florée ne font pas partie de notre plan d'intervention. Elles sont gérées respectivement par le Service Public de Wallonie et la Province de Namur et cela, sous leur responsabilité. Les reliefs prononcés et les axes de liaison sont souvent constitués de routes fortement soumises à la formation de congères.

2- De quels moyens disposons-nous ?

Pour traiter ces 237 kilomètres de route, votre service technique a, à sa disposition, 3 véhicules équipés. Le parcours nécessite un temps d'intervention oscillant entre deux et trois heures. Tout cela dépend évidemment des conditions climatiques en cours. Ceci explique pourquoi un camion qui est passé devant chez vous ne repassera peut-être pas avant plusieurs heures et ce, même s'il neige entre-temps.

Nous disposons de 3 véhicules équipés de lames et de trémies pour l'épandage du sel. Lors de l'utilisation de nos lames, notre but reste d'évacuer la neige présente sur la voirie en essayant de respecter au mieux vos propriétés. Il est donc préférable de stocker la neige de

part et d'autre de l'entrée de votre propriété plutôt que de la rejeter inutilement sur la route et que le chasse-neige la repousse chez vous compactée lors du passage suivant.

En plus du déneigement routier, les ouvriers communaux réalisent le déneigement des accès aux bâtiments communaux. Ces personnes travaillent dans de pénibles conditions. Elles se relaient jour et nuit, pour assurer au mieux votre sécurité.

Nous sommes obligés de définir des objectifs prioritaires. Si on voulait un réseau communal totalement dégagé une heure après des chutes de neige, il nous faudrait 10 véhicules, soit nettement plus qu'actuellement. Et une épandeuse coûte environ 30.000 €.

Nous faisons donc de notre mieux avec les moyens humains, matériels et financiers dont nous disposons.

3- Quelle est la stratégie du service de déneigement ?

Pour assurer le meilleur service possible, avec les moyens dont nous disposons, nous avons défini plusieurs priorités.

Lors de chutes de neige importantes, la voirie sera dégagée au moyen des lames.

Le Collège a décidé de saler prioritairement les lignes du TEC, les carrefours ainsi que les côtes et de compter sur le bon sens des conducteurs pour les autres tronçons. Nous avons, à cet effet, stocké 150 tonnes de sel afin de ne pas dépendre d'un marché parfois déficient.

Lors de très fortes chutes de neige, il se peut que quelques routes ne soient pas déneigées immédiatement. De plus, au besoin, les mesures de police nécessaires seront prises afin d'interdire la circulation sur certaines routes en tenant compte des circonstances locales (pas de maison desservie, formation d'importantes congères, etc.).

4- Quelles sont les difficultés rencontrées dans le cadre de nos missions ?

Les véhicules qui stationnent sur la route, même partiellement, sont des obstacles au passage de nos lames. Dans certains cas, ils nous empêchent de déneiger l'un ou l'autre tronçon de rue. Nous vous demandons par conséquent d'être attentifs à ne pas entraver le passage des véhicules de déneigement.

Nous vous recommandons par ailleurs d'équiper vos véhicules de pneus adéquats afin de limiter au maximum le risque que ceux-ci bloquent ou perturbent la circulation.

5- Le service de déneigement et vous.

Notre service reste à votre écoute mais votre aide nous est précieuse lorsque certains d'entre vous nous informent « poliment » des endroits qui sont délicats ou qui nécessitent une intervention urgente. Nous vous en sommes reconnaissants car nous ne pouvons être partout à la fois et informés de tout, de suite. Votre appel en ce sens sera toujours le bienvenu et profitable à tous.

Aussi, n'hésitez pas à nous contacter Monsieur Jean-Marie PAULET, Responsable du Service Technique Voirie, au 0473/502.404 (24h/24h)

Pour votre pleine information, sachez qu'en hiver 2017-2018, nos agents communaux sont sortis à 15 reprises, du 30 décembre 2017 au 3 mars 2018, utilisant pour la cause ± 90 tonnes de sel. A cela, il y a lieu d'ajouter l'aide des agriculteurs.

Dans l'espoir d'avoir pu vous apporter quelques informations pour mieux comprendre notre service, et en vous remerciant pour votre attention et votre compréhension, nous vous souhaitons un hiver agréable, doux mais aussi avec une petite touche de romantisme du style « tombe la neige » mais pas trop ! »



Eddy BODART

La Grande Droguerie Poétique à l'école de Sorée

Le jeudi 25 octobre 2018, les élèves des classes primaires de l'école de la Croisette de Sorée ont reçu une visite particulière... En effet, ils ont eu l'occasion de rencontrer le « P.D.G. de la Grande Droguerie Imaginaire », Monsieur Dominique Maes.

Afin de cerner l'imaginaire particulier de ce dernier, il est essentiel de s'arrêter sur l'abréviation de son titre. Loin d'être un P.D.G. comme il en existe des milliers, Dominique Maes est le Président Directeur Généreux... Il doit bien être le seul au monde à porter ce titre venu en droite ligne de son imagination ! En effet, il ne vend rien mais offre tout simplement (...) du rêve, de l'imaginaire, de la réflexion et des mots qui « font du bien » ... Ses créations uniques ne servent qu'à l'essentiel : poétiser le quotidien, faire rebondir le désir du public, intensifier le bouillonnement de l'imaginaire, gagner en humanité joyeuse et faire réfléchir les petits et les grands à partir de faits de société, tels que la consommation effrénée ou encore le manque d'humanité du monde dans lequel nous vivons.

Durant la matinée, ce fameux P.D.G. a enchanté les enfants via la présentation de nombreuses fioles de produits imaginaires et grâce à ses métaphores gouluyantes. Ses substances telles que « le moment de joie », « le décapeur de bêtise », « l'extrait de résistance », « les graines de pensées libres » ou encore « les grains d'enthousiasme » ont offert un moment poétique de grande qualité aux élèves de l'école de Sorée. Ces derniers ont d'ailleurs promis de se lancer dans l'aventure de l'écriture poétique et d'inventer, à leur tour, des produits qui feront du bien...

Pour toute information à propos de la Grande Droguerie Poétique :

<http://www.dominiquemaes.net>



MARCHE ET CONCERT DE NOËL EN FAVEUR DE VIVA FOR LIFE

Près d'un enfant sur quatre vit sous le seuil de pauvreté en Région wallonne... Devant cette triste réalité, les élèves de l'école de la Croisette de Sorée ont décidé d'agir en faveur de VIVA FOR LIFE et vous invitent à participer à leur action de solidarité organisée le **VENDREDI 14 DECEMBRE 2018** :

- **Marché de Noël** à l'école (rue de la Croisette, 17) de **15h30 à 17h45**.
Manifestation organisée et gérée par nos élèves qui vous proposeront leurs produits artisanaux (chocolat et vin chauds, pâtisseries, cartes de vœux, bracelets, etc.).
- **Concert de Noël** donné par les élèves (du plus petit au plus grand...) en l'église Saint Martin de Sorée (située à 200 mètres de l'école) de **18h à 18h45**.

Sans solidarité, performances ni durables ni honorables.

Inauguration d'une nouvelle crèche communale à Gesves

Gesves étant une Commune très prisée, beaucoup de familles avec enfants en bas âge s'y installent. Au vu de l'analyse de l'évolution de la courbe démographique et étant donné que la crèche communale de Faulx-Les Tombes est occupée à 100 % et que la liste d'attente s'allonge, le Collège en a conclu qu'il était opportun de créer un service supplémentaire répondant aux besoins de la population.

Il a donc été décidé d'affecter l'immeuble communal sis rue Maubry (Sorée) à la création d'une crèche 18 lits.

Malheureusement, la société en charge des travaux a fait faillite. Le Collège communal a donc décidé, en attendant la reprise des travaux, de mettre tout en œuvre pour ouvrir cette crèche communale au plus vite, dans un autre bâtiment.

C'est ainsi que des travaux de réaménagements ont été effectués dans l'ancienne crèche « Les Bijounours » située chaussée de Gramptinne, à proximité de l'Administration communale.

Et c'est la date du vendredi 5 octobre 2018 que les autorités communales avaient choisie pour inaugurer leur 2^{ème} crèche communale appelée « Mes Premiers Pas ».

Messieurs José PAULET, Bourgmestre et Eddy BODART, 1^{er} Echevin et Echevin de la Petite Enfance ont pris la parole et ont remercié vivement l'équipe du service technique communal « bâtiment » qui a travaillé d'arrache-pied durant plusieurs semaines pour rendre cette nouvelle crèche opérationnelle.

Des remerciements ont également été adressés aux différents intervenants pour leur excellente collaboration, à savoir l'ONE et l'Intercommunale Imaje, gestionnaire de la nouvelle crèche.



Commission Communale de l'Accueil durant le temps libre des enfants

Parent ? Accueillant(e) ? Responsable d'association ou de club sportif ? Animateur ? Responsable politique ? Directeur d'école ? Membre d'un P.O. ?

... et **concerné(e) par les activités des enfants de 2,5 à 15 ans à Gesves en-dehors des heures de cours tout au long de l'année ?**

Nous vous invitons le lundi 4 février 2018 à 20h, en la salle des fêtes de l'administration communale, pour participer à **une réunion d'information autour de l'ATL** à Gesves et **l'installation de la nouvelle CCA**.

Après un premier temps de présentation de l'ATL gesvois et des projets réalisés depuis 2007, nous pourrions répondre à vos questions **avant de désigner les membres de la nouvelle CCA** en sous-groupes. Nous terminerons la soirée de manière informelle et conviviale autour du verre « de la collaboration ».

Merci de confirmer votre présence auprès de la Coordination ATL :

Christophe Duez – 0476/968 428 et Olivier Geerkens – 0476/968 430 - extrascolaire.gesves@coala.be ou atl.gesves@coala.be
Si vous souhaitez postuler à une place au sein de la CCA mais que vous ne pouvez être présents le 4 février, contactez-nous.

ATL

Chaque semaine, des accueils de qualité faits d'animations et de vie de groupe sont proposés aux enfants au sein d'une des trois écoles et ailleurs... Durant les congés scolaires, des projets sont aussi mis sur pieds : aboutissements d'une année ou centres de vacances...

Ces animations illustrent **un secteur « ATL » (Accueil durant le Temps libre)**

aux facettes multiples comprenant des accueils aussi différents que les **garderies scolaires, les « ateliers » créatifs ou sportifs** du mercredi après-midi, le **Patro** pour n'en citer que quelques-uns.

Un point commun : les enfants... en-dehors du temps scolaire !

Un décret de la Communauté française balise ce secteur depuis 2004. La commune de Gesves y est entrée depuis le 16 mars 2007.



L'ATL est un des 3 milieux de vie de l'enfant, aux côtés de la famille et l'école

CCA

Quatre à cinq fois par an, la CCA (Commission Communale de l'Accueil) se réunit **pour proposer et évaluer des projets « enfance »** dans le cadre de l'ATL. On y retrouve quatre types d'acteurs :

1. 6 représentants de la **commune** (Echevins ou Conseillers) ;
2. 2 représentants de **chacun des 3 réseaux scolaires** (Direction, P.O. ou Enseignants) ;
3. 6 représentants de **parents** d'enfants scolarisés ou domiciliés à Gesves ;
4. 12 représentants de **structures accueillant et animant les enfants à Gesves** (Coordinateur, Administrateur, Accueillant ou Animateur).

Il s'agit bien de **représentants**. Ils sont donc élus par leurs pairs. Le conseil communal a d'ores et déjà désigné ses 6 représentants. **Les autres pourront être for-**

mellement choisis le 4 février.

La 1ère réunion de la nouvelle CCA est prévue le 21 mars 2019 à 20h.

Une Coordination

Depuis 2007, la commune de Gesves a signé une convention avec l'asbl COALA, connue notamment pour la coordination de la plaine communale de juillet. C'est elle qui coordonne le secteur de l'ATL et pilote la CCA en lien avec l'échevinat de

l'enfance, Eddy Bodart (et Michèle Visart pour le prochain Collège). Deux personnes ont été engagées pour assurer les missions d'information et d'accompagnement : Christophe Duez et Olivier Geerkens. Leur bureau est accessible à l'administration communale (1er étage de l'ancienne Police).

N'hésitez pas à venir les questionner, quelle que soit votre casquette : parent, responsable de structure... ou (futur) animateur.

Un projet CLE

Gesves s'est doté d'un projet de Coordination Locale pour l'Enfance (CLE) pour 5 ans. Il a été validé par l'ONE en 2018. Décliné dans un plan d'actions chaque année, ce projet est disponible auprès de la coordination ATL et sur le site www.gesves.be (Vivre à Gesves / Jeunesse et petite enfance) avec de nombreux documents de référence.

L'asbl Gesves EXTRA est née de cette coordination ATL, vous trouverez également des informations sur leur site www.gesvesextra.be

Ecole de Sorée, Fête des grands-parents, vendredi 16 novembre 2018



Ce vendredi 16 novembre 2018, les élèves de l'école de la Croisette ont convié leurs grands-parents à la fête qui leur est réservée annuellement.

Cet après-midi, exclusivement consacré aux Mamys et Papys, permet de mettre à l'honneur celles et ceux qui comptent énormément aux yeux des enfants.

Après quelques chants de circonstance, dont la chanson « Super Mamie » d'Aldebert qui a bien fait rire l'assemblée, les grands-parents ont eu l'occasion de goûter en compagnie de leurs petits-enfants. Ces derniers leur ont également offert un cadeau afin de les remercier de leur présence.

Ce moment de partage est bien entendu apprécié de tous et permet à l'école de Sorée de faire vivre quelques valeurs essentielles à ses yeux, dont le respect des anciens et la bienveillance intergénérationnelle.



Annick SANZOT

2^{ème} Echevine

GESVES
info

Programme d'animation à la bibliothèque communale!

Toutes nos animations sont gratuites!



Activités :

- Lundi 7/01 : **Un soir, un thème**. Thème : *La numérologie* A 20h. (SUR INSCRIPTION)
- Mercredi 16/01: « **L'heure du conte** ». Thème : *La petite fureur*. De 14h à 16h30, des histoires et une réalisation artistique ! A partir de 5 ans.
- Vendredi 18/01 : **Conterie pour les tout-petits**. A 17h30, animée par Florence et Juliette. Un moment partagé pour les 0-5 ans. (SUR INSCRIPTION)
- Jeudi 31/01 : **Club Ados**. Un moment convivial, chaque mois pour les ados à partir de 12 ans ! De 17h30 à 19h. (SUR INSCRIPTION)
- Jeudi 31/01 : **Club de lecture adultes**. Rendez-vous mensuel pour parler littérature et culture en général. Rejoignez-nous ! A partir de 19h30.

Nous vous souhaitons un joyeux Noël et une merveilleuse année 2018 !

Qu'elle soit remplie de découvertes culturelles et de petits bonheurs.



Contact : bibliotheque.gesves@gmail.com ou 083/670.346

**La bibliothèque sera
fermée du samedi
22/12 au mardi 01/01
inclus.**



Voici les prochaines activités de pleine conscience à la bibliothèque communale de Gesves, organisées en collaboration avec **MindfulofYou** (Valérie Houyoux, enseignante de pleine conscience certifiée) :

- **Séance de rappel sur le thème du stress du temps** (réservé aux personnes qui ont déjà suivi un cycle de pleine conscience) : le dimanche 16/12 de 09h30 à 12h30. Prix : 20 € (tisane et biscuits bios compris).
- **Séance découverte de la pleine conscience** : séance permettant de découvrir les 4 pratiques formelles de la pleine conscience : méditation assise, scan corporel, mouvements doux en pleine conscience et marche méditative : le dimanche 16/12 de 14h00 à 16h00. Prix : 15€ (tisane et biscuits bios compris).
- **Conférence-atelier sur la pleine conscience** (conférence 'grand public' ouverte à tous): 2 possibilités : le lundi 17/12/2018 OU le 14/01/2019 de 19h30 à 21h30. Gratuit mais inscription préalable requise.
- **Cycle MBSR 'Réduction du stress'** : apprendre à gérer son stress et apprivoiser ses émotions par la méditation de pleine conscience suivant le programme 'MBSR' Mindfulness Based Stress Reduction de Jon Kabat-Zinn : 8 séances les lundis soirs de 19h00 à 21h30/22h00 du 28/01 au 25/03/2019 + 1 journée complète de 09h30 à 17h00 le samedi 16/03/2019 à Wépion (ferme de Vévry Wéron). **Attention** : pas de séance le lundi 04/03 durant la semaine des congés de carnaval. Prix : 280€ (tisane et biscuits bios compris à chaque séance).

Remarque : En vous inscrivant à ces activités, vous contribuez à l'achat de livres sur la méditation, la nutrition et le bien-être en général pour le compte de la bibliothèque.

Infos et inscriptions : via le site internet www.mindfulofyou.com rubrique 'Agenda' ou au numéro de GSM suivant : 0479/905.705

Arrêt du stationnement du pointculture mobile à Gesves

La direction de PointCulture nous informe que, suite à la baisse drastique de fréquentation du public, une refonte du circuit du PointCulture mobile N°1 (ex discobus) a été décidée et que le stationnement de Gesves sera supprimé à partir du **1^{er} janvier 2019**.

Des rencontres ont actuellement lieu entre les autorités responsables de la Culture de la Commune et les représentants de PointCulture dans le but de remplacer ce service par une série de propositions de médiation culturelle destinées à tous les publics, et plus particulièrement aux jeunes dans un cadre scolaire ou non.

Les personnes désirant continuer à emprunter des médias pourront se rendre dans les autres points de stationnement accessibles sur le site www.pointculture.be

La direction de PointCulture vous remercie pour la confiance que vous lui avez témoignée au cours de ces années et espère vous retrouver à l'occasion d'une manifestation culturelle dans la commune.





Ambiance chaleureuse et attention soutenue étaient au rendez-vous le mardi 23 octobre dernier à la Bibliothèque communale de Gesves. Cette dernière avait,

en effet, le grand plaisir d'accueillir une conférence de M. Michel FRANCARD, professeur ordinaire à l'Université Catholique de Louvain et auteur de nombreux ouvrages et études linguistiques consacrés aux langues régionales en Belgique romane¹.

Inscrite dans le cadre du projet « Ma Commune dit Ayi » qui, pour rappel, a pour objet la création d'un label et la constitution d'un réseau de communes s'engageant à agir concrètement en faveur des langues et cultures régionales présentes sur leur territoire, l'exposé du jour s'articulait autour de la question brûlante de l'avenir du wallon au 21ème siècle.

Et force est de constater que le sujet est loin d'être aussi insignifiant que certains voudraient le croire. Pas plus d'ailleurs – et n'en déplaise aux snobinards de service – que ne l'est notre wallon. Nosse bia lingadje qui, lorsqu'on l'approche, révèle tant de finesse, de poésie et de truculence !

À l'heure de la mondialisation et du « tout à l'anglais » (un anglais très simplifié bien sûr !), l'apprentissage du wallon aurait-il encore des choses à nous offrir ? Morceaux choisis sous forme de trois questions existentielles :

• Le wallon, une langue en danger ?

Si l'on se réfère à l'« Atlas des langues en danger » publié en 2010 par l'UNESCO, on constate que le wallon, avec un nombre de locuteurs estimé à environ 600.000, figure bel et bien dans la catégorie « en danger ». Cette donnée n'exprime sans doute pas grand-chose en tant que telle (qu'entend-on par « locuteur » par exemple ?) mais elle prend un certain sens lorsqu'on la compare à la situation de langues régionales « réputées » plus vivantes ou qui le sont encore :

- Le breton : 250.000 locuteurs « sérieusement en danger »
- Le corse : 160.000 locuteurs « sérieusement en danger »
- Le provençal : 100.000 à 500.000 locuteurs « sérieusement en danger »
- Le luxembourgeois : 390.000 locuteurs « vulnérable »

Bien que le professeur Francard considère certains de ces chiffres comme « surestimés », on peut tout de même, si l'on s'attache à leur valeur relative, constater que :

- contrairement à ce que l'on pense parfois, l'engouement de la population et le soutien des pouvoirs publics dont bénéficient certaines de ces langues régionales, n'est pas directement lié au

nombre de locuteurs ; ne s'agirait-il pas tout simplement d'être fier de sa culture ? - le problème pour la survie du wallon n'est pas celui d'une « masse critique » qui ne serait plus atteinte. D'autres facteurs pèsent plus lourdement dans la balance...

• Pourquoi le wallon est-il menacé ?

L'usage du wallon au quotidien, de manière élaborée, diminue objectivement pour deux raisons : il n'y a plus de transmission intergénérationnelle ni d'imprégnation naturelle. Si l'on veut le préserver, il faut en assurer une diffusion et l'enseigner. Pas comme on enseigne une autre langue, bien sûr, mais en lien avec des contenus, des connaissances proches, avec les racines. Comme un cours d'ouverture au monde en quelque sorte. À ce sujet, le professeur Francard insiste pour que les supports et les outils pédagogiques que l'on utilise pour approcher le wallon soient de grande qualité. Cependant, à côté de la perte du parler naturel, il faut reconnaître qu'il y a un regain d'intérêt, un courant de sympathie pour quelque chose qui est en train de se perdre. Notons, par exemple, que le wallon est de plus en plus présent sur internet ; ce qui est très positif car pour survivre, il doit être en phase avec la société d'aujourd'hui. Diverses initiatives sont d'ailleurs menées à cette fin comme l'organisation annuelle d'un concours de néologismes dans le cadre de la « Fête aux langues régionales », pour apporter à la langue des mots qui correspondent aux réalités actuelles. Exemples : cignète pour émoticône, zûna pour buzz ou guigne djins pour caméra de surveillance.

D'autres facteurs compromettent également la vitalité de la langue wallonne. Citons notamment l'absence d'un réel projet politique pour la Wallonie incluant les langues régionales, un sentiment négatif trop longtemps véhiculé (« langue de paysans ou de vieux ») à l'égard d'une langue qui compte pourtant une des plus riches littératures régionales du domaine d'Oïl ou, encore, l'ignorance du patrimoine culturel, linguistique et historique de la Wallonie...

• Quel est l'intérêt de préserver le wallon ?

S'il est vrai que notre vision de l'efficacité présuppose le recours à une langue qui facilite les échanges immédiats, s'il est vrai qu'avec l'anglais « on va partout », nous avons aussi besoin de langues qui nous parlent du monde dans lequel nous vivons et qui parlent de nous dans ce monde.

Une langue communique des informations, certes, mais elle permet bien plus encore : un partage de nos émotions, de notre histoire, de notre rapport à la vie. Pour cette fonction essentielle – puisqu'elle crée le lien social –, il est nécessaire de recourir à une langue

dont on maîtrise les potentialités, la langue maternelle le plus souvent.

Bien sûr, le wallon n'est plus notre langue maternelle depuis quelques générations. Mais il l'a été pendant un millénaire et il reste dans l'oreille de nombre d'entre nous, y compris chez certains jeunes. Se l'approprier, le pratiquer au jour le jour, ce n'est pas apprendre une langue « étrangère » : c'est renouer avec nos racines, pour mieux comprendre d'où nous venons – et peut-être où nous allons.

Dans une société dont nous devons apprivoiser la complexité, la (re)découverte du wallon est aussi une belle introduction au plurilinguisme, bien utile dans cette Wallonie encore frileuse dès qu'il s'agit d'élargir la palette des possibles linguistiques. Non pas comme concurrent d'autres langues indispensables à la construction d'un avenir ouvert sur le monde, mais comme tremplin vers ces autres langues, plus « étrangères ». Comme invitation à la découverte d'autres cultures. Comme lien entre le local et le global.

Le wallon est une langue qui véhicule une certaine tournure d'esprit, faite d'humour, de convivialité et de proximité. Elle doit être respectée et considérée, ne fût-ce que pour le lien qu'elle entretient entre différents pays européens, tant par la langue que par les traditions et le folklore.

Le Comité d'accompagnement du projet « Ma Commune dit Ayi » et l'équipe de la Bibliothèque communale remercient vivement le professeur Michel FRANCARD pour son exposé de grande qualité, sa passion communicative et son affabilité ainsi que le public qui s'est déplacé pour venir l'écouter.



Ce compte-rendu partiel de la conférence du 23 octobre 2018 donnée par le professeur FRANCARD est basé sur le dossier « Que vive le wallon ! » réalisé par Mme Catherine VANDENBROUCKE pour le numéro 530 (9 septembre 2016) de la revue « Confluent ».

Pour toute demande de renseignements au sujet du projet « Ma Commune dit Ayi », veuillez contacter le service Culture & Tourisme de la Commune de Gesves : Renaud ETIENNE - renaud.etienne@publilink.be - 083/670.214

¹Entre autres : Dictionnaire des belgicisms. Deuxième édition revue et augmentée, Éd. de boeck & duculot, 2015 / Wallon, Picard, Gaumais, Champenois...les langues régionales de Wallonie, Éd. de boeck, 2013 / Tours et Détours, les plus belles expressions du français de Belgique, Éd. Racine, 2016 / Tours, Détours...Le Retour ! Éd. Racine, 2018.

CONCERT DE NOËL

Lies VANDEWEGE,
soprano, interprétera
des chants de Noël,
des airs d'opéras et
de music-hall,
accompagnée au
piano par Guido
SMEYERS

le 22 décembre à 20h30
en l'église
Saint Maximin de Gesves




Gesves

« FRAGMENTS »



ANNE BEAUJEANT expose
à la Bibliothèque communale de Gesves
du 16 novembre au 20 décembre 2018

Mardi de 13h30 à 17h30
Mercredi de 11h00 à 19h00
Jeudi de 13h30 à 17h30
Samedi de 10h00 à 18h00



3^{ème} Echevin
Simon LACROIX

GESVES
info

Réunion du Conseil Consultatif des Jeunes

Le 28 novembre dernier, a eu lieu le deuxième Conseil des Jeunes de cette législature. Regroupant des représentants des diverses Maisons des Jeunes de Gesves, Mozet et Sorée, nous avons pu aborder, en premier lieu, l'état d'avancement des travaux du local occupé par les jeunes de Mozet. L'ampleur de la tâche est grande mais un budget de plus de 7.000 € a été voté en début d'année 2018 pour l'aménagement du bâtiment et du local situé derrière le centre récréatif de Mozet.



Ensuite, nous avons pu discuter de divers aménagements nécessaires à effectuer, ou qui ont été réalisés, au sein des locaux de Gesves et de Sorée. Les jeunes conseillers ont pu faire entendre leurs opinions à ce sujet, afin d'assurer une certaine cohérence dans les différents aménagements qui seront réalisés.

Par ailleurs, nous avons également assisté à la première organisation d'une activité commune au sein de ce Conseil des Jeunes, créé le 12 juillet dernier. En effet, un débat démocratique et passionné a pris place afin de décider d'une activité à réaliser ensemble, toutes les jeunes de la commune réunies. Elles se sont finalement entendues sur l'organisation d'un Tournoi de Poker le 6 avril 2018 au centre récréatif de Mozet, avec un partage des responsabilités équitable entre Jeunes.

En conclusion, c'est avec fierté et non sans une pointe d'émotion que j'ai pu accompagner ces jeunes adultes engagés, rigoureux et de valeurs, dans le développement d'une séance du CCJ démocratique, vivante et surtout conviviale. Comme le disait Booker T. Washington (1856-1915), et j'aime à le citer, « l'une des meilleures façons d'aider quelqu'un est de lui donner une responsabilité et de lui faire savoir que vous lui faites confiance ». Dès lors, je souhaite de tout cœur longue vie au CCJ !

Simon Lacroix
Echevin des Maisons de Jeunes

Prime aux Indépendants et PME

Une aide financière est accordée dans le cadre du Programme d'aide pour Indépendants et PME initié par l'Échevin de l'Économie, des PME, du Commerce et de l'Emploi, Simon Lacroix.

En effet, la commune de Gesves accorde une prime de 1000€ :

- aux personnes qui exercent nouvellement une activité indépendante à titre principal sur le territoire communal tout en y étant domiciliées ;
- aux PME nouvellement établies sur le territoire de la commune.

Le demandeur doit solliciter la prime dans les 12 mois du début de son activité.

Le formulaire de demande de la prime et les conditions d'octroi sont téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.gesves.be/prime/>

Demande d'informations :

Simon Lacroix, Echevin, 0498/25.23.01, simon_lacroix@live.be



Promotion des nouvelles activités

Dans le cadre du Programme d'Aides pour Indépendants et PME initié par l'Echevin de l'Economie, des PME, du Commerce et de l'Emploi, Simon Lacroix, une aide financière est accordée à hauteur de 1.000€ pour le lancement d'une activité sur notre territoire. Dans le respect des règles et des procédures, le bénéficiaire de la prime, autrement dit le nouvel indépendant ou la nouvelle PME, peut bénéficier gratuitement de l'annonce, s'il le désire, du lancement de son activité, avec une présentation de cette dernière.



Eng&OP : Après une expérience de près de 20 ans au sein du secteur sidérurgique liégeois, Fabian Leroy a décidé de mettre toute son expérience au service de l'accompagnement d'entreprises, en tant qu'indépendant. Cet ingénieur civil de formation est spécialisé dans la gestion de production, d'opérationnalisation, de la maintenance, de la sécurité et d'équipes, ainsi que dans la réalisation de projets, le management de crise, ou encore l'administration de société.

Renommé pour ses capacités d'analyse et de gestion de l'environnement dans lequel il se trouve, cet amoureux du cadre de vie Gesvois entend mettre en exergue l'opérationnalité et l'aspect pragmatique de son travail, avec une garantie de résultats rapides et de qualités.

Contact : 0492/81.47.84 - engop.fabian@gmail.com

OCVS Consulting : Détenteur d'un master en Informatique et fort d'une expérience de plus de 16 ans dans le domaine de la consultance et de business analyst, Olivier Clause a saisi l'opportunité de se lancer en tant qu'indépendant en créant la société OCVS Consulting.

Aidé de son épouse, son riche domaine d'activité couvre la consultance, le conseil et le développement de projets IT jusqu'à l'aide aux particuliers et à la vente de matériel et dépannage informatique.

D'une disponibilité à toute épreuve, ce Gesvois intègre parfaitement la dimension sociale dans son travail, à travers des valeurs comme la proximité et la serviabilité, afin d'offrir un service adapté à la situation de tous.

Contact : 0478/98.27.27 - olivier.clause@gmail.com



Vanessa Debatty - Infirmière à domicile : Après avoir passé 7 ans au sein d'un service de chirurgie de l'UCL Mont-Godinne ainsi qu'à la Centrale de Services à Domicile, Vanessa Debatty se lance en tant qu'infirmière indépendante en juillet 2018.

Soucieuse d'une plus grande personnalisation des soins prodigués et du maintien de la personne âgée au domicile, cette ancienne championne de Belgique junior de Taekwondo exerce avec rigueur, respect, empathie et écoute son activité.

Convaincue qu'être infirmière à domicile ne consiste pas uniquement à guérir, mais également à prévenir, son domaine d'activité large et varié s'étend de la toilette, des pansements et injections aux actes techniques spécifiques. Serviable et disponible, cette Gesvoise est déterminée à placer le patient et ses spécificités au cœur de son travail.

Contact : 0479/70.62.93 - debattyvanessa@gmail.com

Simon Lacroix
Echevin de l'Economie, des PME, du Commerce et de l'Emploi

Consultance – Conseils aux indépendants et PME

Envie de créer votre propre activité, de vous mettre à votre compte mais vous ne savez pas comment vous y prendre ? Ou bien, cela fait des années que vous avez lancé votre activité et vous avez besoin de conseils financiers ? Ou encore, vous voulez tout simplement remettre votre affaire et penser sereinement à la suite ? Alors la consultance initiée par l'Échevin de l'Économie, des PME, du Commerce et de l'Emploi, Simon Lacroix, dans le cadre du programme d'aide aux indépendants et PME, est faite pour vous ! Starter ou indépendant confirmé, où que vous soyez dans votre parcours, **Securex** est à vos côtés tout au long de celui-ci. De la validation de votre idée à votre départ à la retraite en passant par l'optimisation de votre statut social ou la protection de votre famille. Nous vous proposons un accompagnement professionnel pour vous faire évoluer et faire de votre entreprise un véritable succès !



Prise de rendez-vous: Stéphanie Brahy au 083/670.215 ou stephanie.brahy@publilink.be

Les rendez-vous se tiendront à l'Administration communale de Gesves, chaussée de Gramptinne, 110 à 5340 Gesves, chaque troisième vendredi du mois. **Prochaines dates de permanences** : 21/12/2018

Demande d'informations :

Simon Lacroix, Echevin, 0498/25.23.01, simon_lacroix@live.be



Carine DECHAMPS

4^{ème} Echevine

GESVES
info

Etat-civil

LES NAISSANCES

Héloïse DIEU, fille de Bernard et d'Adélaïde WYLOCK (Gesves), le 30/08/2018

Alexander TATON, fils de Fabian et de Julie BAES (Gesves), le 14/09/2018

Aubin DE BRUYN LEROY, fils de Martin

DEBRYUN et d'Alexia LEROY (Faulx-Les Tombes), le 29/09/2018

Lyam BOURGUIGNON DUQUENOY, fils de Nicolas BOURGUIGNON et de Mélodie DUQUENOY(Gesves), le 04/10/2018

Nell MINET, fille de Jonathan et de Justine

VERBAENEN (Gesves), le 06/10/2018

Martha DECEUNINCK DOSSOGNE, fille de Jérôme DECEUNINCK et d'Alice DOSSOGNE (Gesves), le 18/10/2018

Jade VANDY, fille de Grégory et d'Emmanuelle JACQUES (Gesves), le 23/10/2018

LES DECES

Luc DEDDOBELLER, 44 ans, divorcé (Namur), le 20/09/2018

Richard JOYEUX 83 ans, époux de Marie Lejeune (Faulx-Les Tombes), le 27/09/2018

Jean THIRIFAYS, 66ans, célibataire (Gesves), le 01/10/2018

Antoine LAURENT, 93 ans, veuf de Marie Chiwy (Gesves), le 02/10/2018

Eliane DEROANNE, 67 ans, épouse de Jean-Claude Guillaume (Gesves), le 01/10/2018

Georgette DEVENTER, 94 ans, veuve d'André Fossion (Mozet), le 24/09/2018

Mirelle HONTOIR, 96 ans, veuve de Joseph Herman (Haltinne), le 08/10/2018

Marie MATHIEU 93 ans, veuve de Julien Modave (Gesves), le 12/10/2018

André PASTORET, 85 ans, divorcé (Gesves), le 14/10/2018

Annick THIRION, 60ans, divorcée (Andenne), le 18/10/2018

Joseph DAHIN, 86 ans, célibataire (Mozet), le 22/10/2018

Willy BAUTERS, 89 ans, veuf de paulette Bubbe (Gesves), le 26/10/2018

Rose ROQUET, 81 ans, veuve de Gaston Verlainne (Faulx-Les Tombes),

Louis POLOME, 85 ans, veuf de Marie Dohet (Falisolle), le 01/11/2018

Léa MATERNE, 83 ans, veuve de Ulysse Legrand (Faulx-Les Tombes), le 07/11/2018

Envie de gagner du temps ?

Pas le temps de vous rendre à l'Administration communale ?



De nombreux certificats du registre national sont désormais disponibles en ligne gratuitement via « Mon dossier ». Découvrez-le via <https://www.mondossier.rn.fgov.be>

Marché de Noël à MOZET

Samedi 15 et Dimanche 16 décembre 2018

Samedi de 18 à 22 heures :

18 h00 Inauguration par les autorités communales

18h30 Animation musicale assurée par la Fanfare Royale de GESVES

Apéro solidaire - festif ! (Venez avec une ou plusieurs denrées non périssables) pour les fêtes et/ou avec un produit d'épicerie et vous recevrez un ticket boisson en échange)

Dimanche de 11 à 21 heures :

14h30 Animation musicale assurée par l'Union Royale Culturelle de FAULX-LES TOMBES

Présence du Père Noël

Une organisation de la Commune de Gesves www.gesves.be

Reservations : Nathalie SEENE - 047 670 200

Présence de la Bibliothèque communale pour une vente de livre à prix démocratique






trilles et

clapotis



Bulletin du PCDN n° 34

En savoir plus sur la nature...



Inviter les oiseaux dans son jardin !

La période froide arrive et vous voulez réserver un accueil chaleureux aux oiseaux ?

De fait, en hiver, se nourrir n'est pas chose aisée pour ces petites bêtes. Bonne nouvelle ! Votre jardin peut devenir un véritable paradis pour des dizaines d'invités à plumes. Vous pourrez ainsi les observer et les aider à passer l'hiver ou à se reproduire au printemps.

10 astuces pour bien nourrir les oiseaux

1. Variez l'alimentation : limitez les féculents et prévoyez aussi des graines, des noix et même des pommes.
2. Évitez les excès : les oiseaux sont capables de trouver leur nourriture par eux-mêmes et l'accumulation de graines moisies peut propager des maladies.
3. Offrez des boules de graisse uniquement en hiver, suspendues à une branche souple, hors de portée des rats, des souris, et des chats.
4. Étalez de la graisse à moitié fondue sur l'écorce d'un arbre pour attirer pics et sittelles.
5. Placez votre mangeoire de manière à ce que les oiseaux aient la possibilité de fuir facilement.



6. Veillez à ce que les oiseaux puissent se mettre à couvert dans un arbuste épineux, un buisson ou une haie.
7. Placez la mangeoire à bonne distance de votre fenêtre ou juste contre l'appui de fenêtre, pour éviter les collisions avec les vitres, souvent mortelles.
8. Éparpillez un peu de nourriture à différents endroits pour les oiseaux territoriaux comme les merles.
9. Pensez d'abord à la nourriture naturelle : plantez des arbustes à baies dans votre jardin et accueillez des plantes indigènes que vous laisserez monter en graines.
10. Après l'hiver, vient la saison des amours : les haies et nicherons sont des lieux tout indiqués pour élire domicile, mais laissez un coin du jardin moins entretenu, cela fera aussi l'affaire.

Pour le nourrissage des oiseaux, Natagora propose un très chouette livret dans lequel les experts de l'association ont rassemblé quelques conseils simples et pratiques pour bien accueillir nos petites bêtes à plumes cet hiver. N'hésitez pas à le télécharger : www.natagora.be/oiseaux-admis. JA



"Abeilles, miel et pain d'épice" de Sandrine Le Guen aux éditions Ateliers Vilette

Très chouette livre, destiné aux enfants de maternelles et primaires jusqu'à 10 ans, qui explique bien la différence entre abeille et guêpe, l'importance des butineurs avec dessins, coloriages et "devinettes" !
À conseiller ! Et donc à emprunter !

GJ



"Je prépare mon potager d'hiver" de Blaise Leclerc aux éditions Terre Vivante.

Comme tous les livres de cette série, c'est un ouvrage très intéressant et très pratique ! La première partie est constituée des "généralités", mais elles sont indispensables !

La deuxième passe en revue les différents légumes d'hiver, avec leur fiche de culture, rappels de culture, le côté cuisine et la rubrique "à retenir".

J'ai fort apprécié ce livre car il parle de la pratique de la culture. Et il est en prêt gratuit dans votre bibliothèque préférée !

GJ



En fin d'année, sapin, gui et houx s'invitent dans nos maisons pour créer un décor hivernal de toute beauté. Dans les traditions celtes, ces trois plantes étaient chargées de sens. Ainsi, le sapin capable de tenir face à l'hiver est symbole d'espoir et d'invincibilité. Il est emblématique de la victoire de la lumière sur les ténèbres et de la vie sur la mort. Il est également lié à l'enfantement. Ce rite païen était tellement ancré dans les coutumes populaires que l'Église le remplaça par la célébration de la naissance du Christ au ... IVe siècle !

Quant au houx, le seul persistant n'appartenant pas à la famille des conifères, il est considéré comme sacré dans la mythologie celtique : si ses fruits sont extrêmement toxiques, ses feuilles et son écorce ont des vertus médicinales. Ses boules rouge vif et ses feuilles vernissées vert foncé font de lui un des incontournables de la magie de Noël.

Le gui produit, lui aussi, des baies d'une grande toxicité. Les druides gaulois le cueillaient avec une serpe d'or, vêtus de toges blanches, la sixième nuit du solstice d'hiver. Le gui est symbole d'immortalité en raison de sa capacité à rester toujours vivant sur l'arbre auquel il se cramponne même quand celui-ci semble mort. Suspendu entre terre et ciel, le gui est réputé chasser les mauvais esprits et purifier les âmes.

Laissez donc parler votre sensibilité pour créer avec ces trois plantes un décor féérique pour les fêtes.




MS

Notre prochaine activité pour les 7-12 ans: mercredi 19 décembre: fabrication de cadeaux nature Inscriptions: animationpcdngesves@gmail.com

Le nouvel Agenda nature « enfants et familles » sera disponible fin décembre sur notre page Facebook, et plus tard en version papier.

Nos activités sont gratuites et ouvertes à tous... Rejoignez-nous !

Pour suivre nos activités tout au long de l'année:  Facebook du PCDN de Gesves

Coordinatrice locale du PCDN « sensibilisation » : Juliette Alberty.

Contact: 083 670 346 ou animationpcdngesves@gmail.com

Ramassage des sapins de Noël

Le ramassage des sapins de Noël naturels, débarrassés de toute décoration (pas de motte de terre) aura lieu les :



- Lundi 7 janvier 2019 Gesves
- Mardi 8 janvier 2019 Faulx-Les Tombes
- Mercredi 9 janvier 2019 Haltinne
- Jeudi 10 janvier 2019 Sorée - Mozet

Merci de les déposer bien à vue sur votre trottoir.



Isolation des tuyaux de chauffage central dans les locaux non chauffés

Des journées de plus en plus courtes, le brouillard et le gel matinal qui ont fait leur apparition : cette fois l'hiver est à notre porte alors si ce n'est déjà fait, c'est le moment d'accomplir quelques petits gestes qui vous permettront d'aborder sereinement cette période bien au chaud tout en réalisant aussi quelques économies.



En premier, pensez à faire entretenir votre système de chauffage au gaz, mazout ou bois... il en va de votre confort et de votre sécurité et un chauffage entretenu en temps et heure ce sont aussi des économies de combustibles. Pensez ensuite à constituer une réserve de combustible pour passer l'hiver. Pour le mazout, le site internet du SPF Economie <https://economie.fgov.be/fr> vous renseigne en temps réel sur les prix.

Et puis il y a des petits gestes qui permettent de rationaliser les consommations d'énergie comme l'isolation des conduites de distribution d'eau du chauffage central qui traversent les espaces non-chauffés (cave, local technique, vide-ventilé...). Un mètre de tuyau de 25mm de diamètre en acier non isolé dans lequel circule de l'eau à 70°C et qui est situé dans un espace non chauffé (10 à 15°C) c'est 66 à 72 Watts de puissance de déperdition. Sur une saison de chauffe de 5000 heures cela représente de 33 à 36 litres de mazout. Avec 10 mètres de tuyau, ce sont plus de 300 litres de mazout consommés inutilement. Considérant qu'un mètre de manchon isolant en mousse de polyéthylène coûte moins de 1€ : faites vite le calcul !

Besoin d'un avis ou de précisions : contactez le conseiller en énergie de la commune au 0476/33.28.52.

Le PCDN recherche un(e)/des bénévoles !

Le PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature) de Gesves, dans ses fonctions de sensibilisation à la nature et à la biodiversité, organise plusieurs projets à Gesves.



Un agenda Nature est proposé aux enfants entre 7 et 12 ans un mercredi par mois. Il y a aussi les activités « Nature en famille » comme la fête au verger, la soirée de sensibilisation aux batraciens, ...

L'achat de livres nature ainsi que des jeux nature en collaboration avec la ludothèque font partie également des projets du PCDN.

Mais il nous manque des bénévoles pour mener à bien ces différents projets.

Fonctions : encadrer les enfants lors des activités, prendre connaissance de certains livres nature et en faire une critique pour le « Trille et clapotis », mettre en évidence des sélections de livres par rapport à un thème particulier, être un relais dans le réseau nature gesvois,... Comme beaucoup d'organisations, le PCDN ne peut fonctionner sans bénévoles.

Si vous êtes intéressé par l'une ou l'autre de ces fonctions, n'hésitez pas à prendre contact avec Juliette Alberty à l'adresse-mail suivante : animationpcdngesves@gmail.com ou par tél au 083/670 346.



1^{ère} action : Défi citoyen « Familles Zéro Déchet »

Depuis janvier 2018, 10 familles participent au défi citoyen !

Bref historique :

- Janvier : détermination de leur propre plan d'action : choix de 3 actions à mettre en place à la maison,
- Février : atelier de confection des produits ménagers : liquide WC, du produit de lessive, du produit de vaisselle et de la poudre pour le lave-vaisselle,
- Avril : atelier de confection des produits cosmétiques : gel douche, dentifrice et déodorant.
- Mai : atelier cuisine-conserverie : confection de mousse au chocolat SANS œuf, muffins de PEAUX de banane et LACTO-FERMENTATION (méthode de conservation),
- Début juin : visite des installations du BEP Environnement à Floreffe,
- Fin juin : atelier construction d'un lombricomposteur,
- Juillet : réunion papote et barbecue « auberge espagnol » pour un bilan après 6 mois de défi,
- Juillet encore : visite de 2 composteurs collectifs à Marche en Famenne avec les Référénts Biobox,

Et ça continue !

9^{ème} atelier

Vendredi 19 octobre, c'est Chloé qui nous a appris à coudre ! Nous avons réalisé des serviettes de tables avec du tissu de récupération et un sac à pain en tissus bio, labélisé GOTS ! Découpe et préparation des ourlets pour coudre les serviettes de table



Nadine s'applique !

Christel se concentre !



Chloé aide Eliabel !

Un peu de théorie pour la réalisation du sac à coulisse pour le pain

Et voilà le travail !

Grand merci Chloé pour ta patience et tes compétences !

10^{ème} atelier

Le samedi 3 novembre, nous avons retrouvé Edwige pour un atelier cuisine Zéro Déchet de A à Z !



Un peu de théorie également ...

Edwige nous transmet sa façon

de s'organiser au quotidien en vue d'atteindre le presque Zéro Déchet dans la cuisine : établir les menus de la semaine avec une liste de courses, en fonction des activités de l'ensemble de la famille, trucs et astuces pour bien gérer le congélateur, pour faire des repas minutes avec les restes.

Au menu de ce samedi midi : velouté de fane de chou-fleur à la tresse di fou et sa tuile crackers de courge, dés de fromage au sel de céleri maison, lit de pied de brocoli à la foucade et aux noix, pizza bolognaise courge et brocoli, gâteau aux pommes et sirop de trognon et pépins de pomme !



velouté de fane de chou-fleur avec sa tuile



lit de pied de brocoli



et la pizza ! Hum !

Grand merci Edwige pour tous ces trucs et astuces !

Notre « petit » repas était excellent !

Pour plus d'infos et photos : rendez-vous sur notre page internet <http://www.gesves.be/defi-zero-dechet/> et notre page Facebook <https://www.facebook.com/zerodechetCommunedeGesves/>. N'hésitez pas à liker la page pour soutenir notre opération ;-)

2^{ème} action : Groupe de Travail interne « EcoTeam »

La deuxième action vise les travailleurs au sein de l'Administration communale !

La première réunion a eu lieu le 31 mai 2018. Au programme : validation du formulaire d'enquête fourni par Sabine d'Espace Environnement pour établir le diagnostic « déchets » au sein des bâtiments et réflexion pour la création d'un logo représentatif du groupe « EcoTeam » ainsi formé !

Les diagnostics établis dans les bâtiments ont permis de mettre en évidence les premières actions à mettre en place à l'occasion de la seconde réunion qui s'est tenue le 13 septembre.

Ainsi, Myriam et Sarah au Foyer Saint-Antoine avaient descellé en priorité l'utilité de mettre en place un compostage des déchets alimentaires. Réponse a été donnée avec la signature de la charte de collaboration entre le Jardin Partagé de Mozet et du Foyer Saint-Antoine.

La seconde action identifiée était de mettre en place moins d'impression : des réserves de brouillon sont donc systématisées et l'envoi des horaires se font par mail.

Pour les écoles de l'Envol et de la Croisette, Marta avait descellé la nécessité de mettre en place une campagne de sensibilisation (enfants, enseignants et techniciennes).

La première action identifiée par Florence à la bibliothèque était de réaliser un espace correct de tri des déchets.

Anne-Catherine pour le bâtiment du CPAS a soumis le formulaire à ses collègues et en a retiré une longue liste de petites actions à mettre en place !

Le 8 novembre, le groupe s'est de nouveau réuni et de nouvelles réflexions ont généré d'autres actions qui sont en passe de se mettre en place au sein du bâtiment du Foyer Saint Antoine. Ainsi, pour limiter l'utilisation du film plastique pour l'emballage des repas, l'idée de se procurer des cloches et/ou boîtes à tartine à émergé ! Un test sera fait avec les résidents du second étage.

3^{ème} action : LES BIOBOX ET COMPOSTEURS !

ILS ARRIVENT BIENTÔT ! ENCORE UN PEU DE PATIENCE...



Et voilà ! Le montage des chalets « Bio-box » se fait à l'atelier communal.

Merci à tous nos ouvriers communaux qui permettent de concrétiser ce projet !



Réalisation des élèves de P3-P4



Comme René qui construit le « vide-ordure »



Et Xavier qui applique 3 couches de protection du bois !



Et encore, Simon et Augustin qui installent les composteurs

Un grand bravo et un tout grand merci également aux enfants des classes P3-P4 et P5-P6 de l'école de l'Envol à Faulx-Les Tombes ainsi qu'aux maternelles de l'école René Bouchat à Gesves pour leurs dessins !



Réalisation des élèves de maternelle

C'est au tour des enfants de Gesves Extra de réaliser la mise en peinture des panneaux d'informations qui seront apposés sur les Biobox !

Surprise ! Un montage reprendra une partie des dessins réalisés afin que chaque classe soit représentée !

Petit rappel de qui sont les Référents et où trouver les 4 Biobox :

- Les « **Compagnons du Samson** » pour la Biobox qui sera installée en face de la poste, chaussée de Gramptinne à Gesves.
- Le « **Jardin Partagé** » de la Pichelotte pour la Biobox qui sera installée en face de celui-ci, rue de la Pichelotte à Gesves.
- Le service « **C'est tout vert** » de la Pommeraie, l'asbl « **Brin d'Alice** » et l'école de l'Envol à Faulx-Les Tombes pour la Biobox qui sera installée à droite de l'entrée du parking de la Maison de l'Entité rue de la Goyette.
- Le « **Jardin des Mycorhizes** » pour la Biobox qui sera finalement installée sur le terrain communal en face de la salle communale de Haut-Bois, rue de la salle.

En date du 16 novembre, les 4 Biobox sont encore en construction et devraient être utilisables dans le courant du mois de décembre ou janvier au plus tard. Nous vous en informerons en vous invitant à prendre possession de votre Bio-seau !

SI VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER : INSCRIVEZ-VOUS VIA LE SITE INTERNET

sur la page : <http://www.gesves.be/defi-zero-dechet/> ou via le formulaire ci-après

Formulaire d'inscription (sans engagement)

à retourner à la Commune de Gesves, à l'attention de Madame Carine LISSOIR, chaussée de Gramptinne 112 à 5340 GESVES ou par mail : carine.lissoir@publilink.be

Une Biobox, c'est quoi ?

C'est un système de récolte des matières organiques en vue de les composter dans le but d'alimenter des potagers.

Quels intérêts pour vous citoyen ?

- Participer à un projet commun de réduire la production de déchets organiques sur le territoire,
- rencontrer les acteurs de terrain à même de vous transmettre leur savoir-faire,
- réduire vos achats des sacs biodégradables du BEP,
- **bénéficiaire** (encore à établir avec nos partenaires) soit de légumes produits, soit d'une partie du compost produit et ce gratuitement bien entendu !

Par quelle(s) entité(s) êtes-vous intéressé(e) pour déposer vos matières organiques (plusieurs choix possible) ?



- SOREE (salle communale, rue du Centre 23)
- GESVES (site de la Pichelotte)
- GESVES (maison communale, chaussée de Gramptinne)
- FAULX-LES TOMBES (maison de l'entité - école de l'Envol)
- STRUD (salle communale, rue de Bonneville)
- HALTINNE/HAUT-BOIS (près de l'église, rue de Haut-Bois)
- MOZET (centre récréatif, rue des deux chênes)

Votre adresse e-mail :

.....

Combien de personnes font parties de votre ménage ?

Indiquer vos nom et prénom

.....

Indiquer votre adresse

.....

Indiquer le code postal et la localité

Indiquer votre numéro de téléphone

Que préféreriez-vous recevoir gratuitement en remerciement de vos dépôts de matières organiques ? (1 choix possible)

- Des légumes
- Du compost

Seriez-vous intéressé par la création d'un jardin partagé ?

OUI/NON

Passez à l'acte : Isolez votre habitation !



Vous envisagez d'isoler votre habitation mais ne savez pas par quoi commencer, quel entrepreneur contacter, quelles aides obtenir, quel moyen de financement envisager, comment garantir que les travaux soient bien réalisés ?

L'action IsolTaMaison propose une formule tout en un !

Un audit énergétique gratuit, Des devis avec des entrepreneurs locaux, Un système de financement, Un suivi du chantier, Le tout accompagné de A à Z -gratuitement- par un expert énergétique.

Un auditeur énergétique spécialement engagé pour cette opération envisagera toutes ces opérations pour et avec vous. Gratuitement, avec l'appui de votre commune, des entreprises du territoire, des primes de la Région wallonne et du GAL.

N'hésitez pas à déjà manifester votre intérêt, seuls 20 candidats rénovateurs (sur les communes de Gesves, Assesse ou Ohey) seront sélectionnés en 2019 pour ce projet pilote.



Un appel à projets pour la mise en place d'une telle plateforme locale de rénovation énergétique a été introduit auprès de la Région wallonne par le GAL. A l'heure où vous lirez ces lignes, nous devrions savoir si l'appel a été retenu. Si la réponse est favorable, nous espérons commencer en janvier. Une séance d'information sera alors organisée. Sous réserve donc ! Plus de détails auprès

de stephan.vis@tiges-chavees.be



En forêt : Epicéas attaqués



Si vous êtes propriétaire de parcelles boisées en résineux, sans doute aurez-vous remarqué qu'un grand nombre d'épicéas ont dépéri au cours de cet été.

Ces épicéas sont touchés par une attaque d'insectes ravageurs, les scolytes. Ces insectes peuvent très rapidement causer la destruction totale d'une parcelle (voir la note technique de l'Observatoire Wallon de la santé des forêts : <http://owsf.environment.wallonie.be>).

Les propriétaires concernés sont tenus d'évacuer dans les meilleurs délais les arbres atteints afin de tenter de juguler cette épidémie. L'évacuation des arbres scolytés est d'ailleurs une obligation légale.

En tant que propriétaire forestier, si vous êtes déjà bien au courant de la situation et à même d'évacuer les bois scolytés, nous vous encourageons à tout mettre en œuvre dès que possible. Si par contre, vous ne savez pas spécialement comment gérer ces attaques de scolytes, nous vous invitons à prendre contact soit :

- avec les experts forestiers : <http://www.experts-forestiers.be/>
- avec les techniciens forestiers indépendants, entrepreneurs de

travaux forestiers et exploitants forestiers : www.entreprisesforestieres.be et www.confederationbois.be

- avec la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée, qui coordonne des travaux groupés d'exploitation d'arbres scolytés dans certaines régions, notamment sur les communes d'Assesse, de Gesves et d'Ohey en collaboration avec le GAL : www.capfp.be
- avec la Société Royale Forestière de Belgique : www.srfb.be
- avec NTF : www.ntf.be
- avec le GAL qui pourra relayer votre demande : www.tiges-chavees.be

Vu l'ampleur du phénomène, une vigilance particulière devra être consacrée aux foyers de scolytés au printemps 2019 pour mieux contrôler l'apparition éventuelle de nouveaux cas. Cette recommandation reste de mise même après l'évacuation des bois scolytés cet hiver.



Le GAL, le domaine d'Haugimont et de nouveaux outils pour les paysages entre tiges et chavées



Ce dimanche 21 octobre, l'Université de Namur ouvrait son verger au public, pour fêter les 40 ans de sa présence à Faulx-Les Tombes. Une grande variété d'activités étaient organisées tant du côté "vieux verger" que du côté "gîte du Domaine d'Haugimont".

Le GAL y était présent pour présenter ses actions en lien avec le territoire et l'Observatoire du Paysage (localisé dans le gîte). La vingtaine de personnes que nous y avons rencontré ont pu se rendre compte du potentiel des outils didactiques développés par



l'université et que le GAL compte compléter et renforcer pour un usage plus intense et plus large : formations, activités de sensibilisation auprès du grand public, des élus, animations scolaires, etc.

Le GAL a également offert à une bonne quarantaine de personnes une balade de 2h30, commentée par Dimitri Belayew, partenaire privilégié de la fiche-projet "Paysages". Ces personnes intéressées par la thématique des paysages ont pu admirer Les Tombes sous une belle lumière d'automne.

Enfin, le GAL a le plaisir de vous annoncer la publication d'un outil de sensibilisation pour les candidats bâtisseurs / rénovateurs entre Tiges et Chavées. Il s'agit d'un feuillet imprimé qui reprend 7 questions-clés pour réussir un projet d'habitation, dont l'incontournable harmonie des tonalités spécifiques au Condroz.

Les Conseillers en Aménagement du Territoire de nos communes étaient en demande d'un outil pédagogique pour leur public spécifique. Avec leur collaboration, nous avons décliné la brochure "Construire les paysages de demain", déjà publiée pour d'autres territoires en Wallonie, à la sauce Condroz. Merci à eux !

Une première déclinaison web du feuillet permet de le consulter en ligne dès maintenant sur le site internet du GAL : <http://www.tiges-chavees.be/construirelespaysagesdedemain/>

La version papier est également disponible auprès du service en charge de la gestion territoriale dans votre commune !



journée de l'arbre

« A la Sainte-Catherine, tout bois prend racine... ». Un dicton à l'origine de la « Journée de l'arbre » lancée par la Région wallonne.

Chaque année, que nous recevions des plants de la Région wallonne ou non (comme cette année), la commune de Gesves, via son Service Technique Environnement, organise la distribution de plants aux habitants de l'entité.

Cette année, ce sont les petits fruitiers qui étaient à l'honneur

Le samedi 24 novembre, sur le site communal de la Pichelotte, nous avons eu le plaisir d'accueillir un bon nombre d'entre vous pour vous confier un plant d'arbre.

Bien d'autres essences champêtres et indigènes ont, elles aussi, été distribuées gratuitement dans le but de maintenir et de consolider le maillage écologique de notre commune.

Espérant la reprise totale de toutes vos plantations dès le printemps prochain, nous vous donnons déjà rendez-vous en automne 2019 pour la prochaine journée de l'arbre !



Nos valeurs

Tolérance, En l'autre, Communication, Responsabilité, Autonomie, Solidarité, Citoyenneté, Each goes with...

Immersion en néerlandais

Nos projets « Semaines en ... »

Chaque année, nous organisons des activités qui s'étalent sur une ou plusieurs semaines. Les élèves ont eu l'occasion de participer à divers ateliers scientifiques lors de « la semaine en sciences », de travailler sur différentes périodes de l'histoire de l'art lors de nos « semaines en art » ou encore, de réaliser leur CD grâce à nos « semaines en musique ». Tous ces projets, en collaboration avec différentes ASBL, voient le jour grâce au financement de l'Association des Parents, la « CRAPE ».

À chacun son rythme, à chacun ses pas à l'école « René Bouchat »

Ecole fondamentale « René Bouchat »
Chaussée de Gramptinne, 118
5340 Gesves
www.ecole-rene-bouchat.be
dir.renebouchat@gmail.com
Tel : 083/67.71.82

WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT



André BERNARD

Allocations de chauffage 2018 (livraisons entre le 01/01 et le 31/12/2018)

1. QUI Y A DROIT ?

- **1ère catégorie : Tout bénéficiaire de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité (BIM) :** VIPO (veuf ou veuve, invalide, pensionné ou orphelin), enfant handicapé avec A .F. majorée, chômeur de longue durée (+ d'un an) de + de 50 ans, bénéficiaire de la garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA ou RGPA), d'une allocation de remplacement de revenus pour personne handicapée, du Revenu d'Intégration Sociale (RIS), ou d'une aide équivalente au RIS.
- NB : Si au moins une personne du ménage n'est pas BIM, il faut une enquête sur les revenus du ménage qui ne peuvent dépasser le plafond indiqué dans la deuxième catégorie.**
- **2ème catégorie : Les ménages à revenus limités :** le montant des revenus annuels bruts imposables du ménage doit être inférieur à 18 730.66 euros, majoré de 3 467.55 euros par personne à charge (personne ayant des revenus annuels nets inférieurs à 3 140 euros sans compter les allocations familiales, ni les pensions alimentaires pour enfants). Ces montants peuvent encore être indexés en cours d'année. Le revenu cadastral non indexé (*3) des biens immobiliers autres que l'habitation du ménage est également pris en compte.
 - **3ème catégorie : Les personnes surendettées qui bénéficient d'une médiation de dettes ou d'un règlement collectif de dettes** et qui sont dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage.



2. TYPE DE CHAUFFAGE et CONDITIONS

- gaz propane en vrac
- gasoil de chauffage en vrac ou à la pompe
- pétrole lampant à la pompe

Le seuil d'intervention a été supprimé, ce qui signifie que l'allocation est octroyée quel que soit le prix du combustible. Par ménage, pour le **gasoil de chauffage ou le gaz propane en vrac** une allocation de minimum **210 € pour 1500 litres** maximum est accordée (**en une ou plusieurs livraisons**).

Pour le **gasoil de chauffage et le pétrole lampant achetés à la pompe** en petites quantités, il s'agit d'une **allocation forfaitaire de 210 euros** (un seul ticket à présenter), non cumulable. **Il faut impérativement introduire la demande d'allocation auprès du CPAS dans les 60 jours de la date de livraison !**

3. DOCUMENTS A FOURNIR

- **Copie de la facture ou du bon de livraison** mentionnant la date de livraison et l'adresse complète du demandeur (si immeuble à appartements, attestation du propriétaire, du gestionnaire, ou de l'administrateur du bâtiment du nombre de logements concernés par la facture)
- **Copie de la carte d'identité** du demandeur
- **Numéro du compte bancaire** pour le paiement
- **Quand demandé dans la catégorie 1 ou 2 : des preuves récentes de revenus de tous les membres du ménage** (dernier avertissement extrait de rôle, ainsi que fiche de paie ou de pension la plus récente, ou certificat le plus récent d'allocation sociale reçue, ou tout autre moyen de preuve récent du revenu familial)
- **Pour la catégorie 2**, si un des membres du ménage possède un ou plusieurs biens immobiliers, preuve du montant du revenu cadastral non indexé
- **Pour la catégorie 3**, copie de la décision d'admissibilité ou de l'attestation du médiateur

Les Permanences au C.P.A.S de Gesves Gesves sont assurées le lundi matin de 09 h à 12 h (rue de la Pichelotte 9a). Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Monsieur Frédéric SIMON au 083/670.327. Des informations complémentaires peuvent également être obtenues au n° de téléphone gratuit du Fonds Chauffage : 0800/90.929 ou sur leur site web www.fondschauffage.be

On vote aussi au foyer !

Depuis plusieurs années, au Foyer St Antoine, les résidents ont l'occasion d'aller voter. Tout est fait pour organiser cet événement et leur permettre de remplir leur devoir de citoyen auquel ils tiennent.

Les résidents remercient la Commune pour la mise à disposition d'un transport, et le président du bureau de Mozet pour leur avoir permis de passer avant les votants individuels qui ont accepté avec respect cette faveur.



Protocole Disparition Seniors au Domicile - Gesves est signataire

Le 11 septembre dernier, notre Commune et notre CPAS, représentés par Monsieur André Bernard, ont signé la Charte relative au Protocole de disparition Seniors à domicile.

Cette charte est le résultat d'un partenariat entre la zone de police locale, la cellule des personnes disparues de la Police Fédérale, la Ligue Alzheimer, le Parquet et les différents services de soins à domicile.

De quoi s'agit-il ? Plus de 70% des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer vivent à domicile.

Les personnes atteintes de cette maladie peuvent être déroutées et se perdre. C'est inquiétant, parce qu'elles sont désorientées et ont besoin de soins.

Pour réagir rapidement et efficacement, les services de recherche ont besoin d'informations précises. C'est là que le Protocole Disparition Seniors au Domicile intervient.

Concrètement, il s'agit d'une fiche identitaire préventive qui contiendra des informations telles que les signes distinctifs de la personne disparue, ses habitudes, les endroits où elle aime se rendre, sa photographie. Cette fiche sera placée au frigo, dans une boîte identifiée à cette fin. Cette opération, plus centrée sur les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de démences, est complémentaire à l'opération « Boîte dans le frigo », que le PCS mettra en place d'ici la fin de l'année.

Plus d'info :

PCS de Gesves – Anne-Catherine Pottier : 083 670 344 - pcs@gesves.be

<https://alzheimer.be/nos-projets/protocole-disparition-seniors-au-domicile/realiser-fiche-identitaire/site>



**MARC
TREMBLEZ**
SPRL

Chauffage • Sanitaire • Pompes à chaleur
Panneaux solaires thermiques

083/67 74 67 0474/60 84 83
Rue Petite Gesves, 25 - 5340 GESVES
marctremblez@gmail.com
www.chauffage-tremblez.be

Les annonceurs du bulletin communal
vous souhaitent d'agréables
fêtes de fin d'année...

2019

Meilleurs vœux

BABOR | Laurence de Faulx

rue de la Pologne 29 - 5340 Faulx-les-Tombes
0497 33 77 40 (uniquement sur rendez-vous)
www.laurencedefaulx.com

CRYOLIPOLYSE
Perdez
de 3 à 10 cm
de tour de ventre
en 2 séances

**MICRO-NEEDLING, MICRO-INJECTION
D'ACIDE HYALURONIQUE**
à l'achat d'une séance,
le coffret de produits de soin
est offert (valeur 60€).

Soins convertibles en chèque-cadeau.

AMINCISSEMENT DURABLE PAR CRYOLIPOLYSE
LIPOCAVITATION • RADIOFRÉQUENCE
ÉPILATION DÉFINITIVE AU LASER
RAJEUNISSEMENT CUTANÉ • MASSAGES
SOINS ESTHÉTIQUES VISAGE ET CORPS POUR
HOMMES ET DAMES • BOUTIQUE EN LIGNE

Voici les nouvelles du Plan de Cohésion Sociale !



REPAIR CAFE ! TOUS LES PREMIERS SAMEDIS DU MOIS

Pourquoi venir au Repair Café ?

C'est un endroit où vous venez avec vos petits électros défectueux, vos pulls troués, vos ordinateurs coincés, vos vêtements abîmés... Et où des bénévoles réparent avec vous ces objets, gratuitement.

Les jeter ? Pas question ! On les répare ensemble au Repair Café !

Vous n'avez pas eu l'occasion de venir ?

Vous avez des choses à faire réparer ?

Pas de soucis ! Le Repair Café de Gesves a lieu tous les premiers samedis du mois, à la Pichelotte !

Les ateliers de réparation qui vous sont proposés sont : Informatique - Petit électro - Couture - Lainages - **NOUVEAU – AFFUTAGE !**

La gratifieria, marché 100% gratuit, sera de nouveau organisée.

C'est en endroit où tout un chacun vient déposer des objets dont il n'a plus besoin, en bon état, et où tout le monde peut venir se servir et prendre ce qui lui plaît !

En décembre, il s'agissait d'une gratifieria spéciale Saint-Nicolas et Noël, histoire de gâter nos bambins. Un atelier de fabrication de doudous é été organisé.

Tenez-vous au courant : d'autres ateliers seront organisés lors des prochains Repair Café !



SAVE THE DATE ! LE REPAIR CAFÉ OUVRIRA SES PORTES TOUS LES PREMIERS SAMEDIS DU MOIS SUR LE SITE DE LA PICHELLOTTE, PRÈS DE LA BIBLIOTHÈQUE !

Vous souhaitez intégrer la super team Repair Café ? Vous voulez plus d'infos sur le Repair Café de Gesves ou la gratifieria? Vous souhaitez déposer des objets pour la gratifieria ? Un seul numéro : PCS de Gesves – Anne-Catherine Pottier : 083 670 344 - pcs@gesves.be

APERÔ SOLIDAIRE ... en mode festif !

Apéro solidaire ... en mode festif !

La fin de l'année rime souvent avec festivités et bien manger. Toutefois, certains n'en ont pas la possibilité. Pour que cette période soit douce pour tous, la Commune de Gesves, via le PCS, organise une collecte d'aliments festifs : des pâtés ? du foie gras ? des aïrelles ? du mousseux ? ...

Pourquoi pas ? L'occasion de permettre à tous de profiter pleinement de la période des Fêtes !

Cet apéro se déroulera lors du marché de Noël, à Mozet !



Quand ? Le samedi 15 décembre, de 18h30 à 21h

Comment ça marche ? Vous venez au stand du PCS avec vos dons, vous les offrez et en échange on vous offre une boisson à déguster sur place. L'occasion de prendre du bon temps et de rencontrer des gens !

Vos dons seront redistribués aux Gesvois qui en ont besoin et via la give-box.



Besoin d'info ? Contactez Anne-Catherine Pottier – cheffe de projet PCS au 083 670 344 ou par mail pcs@gesves.be

Journée de récolte et GIVE-BOX !

Des vêtements dont vous ne vous servez plus ? De la vaisselle en trop ? Des jeux ?

Pensez à donner !

Le PCS récolte le tout, en bon état, et les remet à disposition de tous via la Give-Box.

Voici les **prochaines dates de récolte** : Mardi 8 janvier - Mardi 12 février

Où ? Au bureau du PCS : à la Pichelotte, en face des bureaux du GAL !

Les dates de récolte ne vous conviennent pas ?

N'hésitez pas à contacter le PCS pour prendre un rendez-vous !

Pour le bon fonctionnement de la give-box, merci de ne rien déposer dans le hall d'accueil du CPAS et de prendre contact avec le PCS

N'oubliez pas la page de dons sur Facebook !

A donner sur Gesves – Assesse – Ohey



Jardin Partagé de la Pichelotte – Appel aux Jardi-Potes !

Le Jardin partagé s'endort doucement pour l'hiver, après avoir rayonné tout l'été !

Vous êtes intéressés par des ateliers collectifs ?

Vous avez envie de vous y mettre, mais vous ne savez pas par où commencer ?

Vous n'avez pas envie de jardiner seul ?

Ça tombe bien : le Jardin Partagé recherche des Jardi-Potes qui prendront soin de lui tout en prenant soin d'eux !

Intéressés ?

Contactez le PCS au 083 670 344 ou par mail pcs@gesves.be



CPAS de Gesves

Permanence Juridique assurée par la maison de la justice de Namur

Les permanences ont lieu un jeudi par mois à 15h00 au C.P.A.S. rue de la Pichelotte, 9 A, à 5340 Gesves (tél : 083/670 348)

Prochaines dates : 20 décembre 2018

* Ouvert à tous pour obtenir des renseignements

* Désignation d'un avocat pour les personnes ayant peu de moyens financiers



Compagnons du Samson

Nos paniers : Nous vous proposons des paniers de légumes et de fruits Bio sous forme d'abonnements. Nous choisissons nous-mêmes les légumes et les fruits qui garniront votre panier.

Où : composez vous-même votre panier de légumes et passez commande avant le mardi à 12h pour le recevoir le jeudi.

ATTENTION : Toute commande arrivant après mardi midi, sera reportée au jeudi en huit.

Suivez nous sur : Notre site, <http://lescompagnonsdusamson.com> :

Commande de paniers en ligne, commande de fruits et légumes.

Sur facebook : les Compagnons du Samson :: Recettes, composition du panier de la semaine, promotion .

Un service du C.P.A.S de Gesves : Adresse production : 5 Ry del Vau 5340 Gesves, gsm : 0478 78 38 30



« Eté Solidaire, je suis partenaire 2019 »

Nous recherchons des jeunes **d'au moins** 15 ans accomplis au premier jour de l'activité et de moins de 22 ans pour 2 semaines en **juillet 2019**. (sous réserve d'acceptation du projet et du nombre de jeunes subsidiés par la Région Wallonne)

Si tu es motivé(e), que tu as envie de travailler en équipe avec des jeunes de ton âge pour des travaux extérieurs liés à l'embellissement de la Commune et de ses différents services, n'hésite pas à envoyer **ton curriculum vitae + lettre de motivation avec toutes tes coordonnées jusqu'au 1er mars 2019**.

Où ? CPAS de Gesve

Ludivine Chevalier, assistante sociale - Rue de la pichelotte, 9 à 5340 Gesves - 083/670.324

ludivine.chevalier@publilink.be

Appel aux dons pour le Foyer Saint-Antoine

Au Foyer Saint-Antoine, nous sommes intéressés par des restes de fils (laine, coton, acrylique...) **de couleurs claires**, ceci pour permettre aux bénévoles des différents ateliers manuels de réaliser avec les résidents des articles au fil des saisons.

Ces ateliers ont travaillé notamment à la confection de bonnets et écharpes au bénéfice des candidats réfugiés qui se présentent sur le territoire national.

Ces activités sont très valorisantes.

Aidez-nous à les pérenniser !

Nous vous remercions par avance.



Secrétariat général

Vous souhaitez recevoir une copie de PV d'un Conseil communal, le livret reprenant l'ensemble des renseignements administratifs ou encore le rapport administratif et/ou financier reprenant l'ensemble du travail fourni par tous les services communaux ?

Rien de plus simple : nous vous invitons à prendre contact avec le service « Secrétariat général » :

Madame Nathalie SEINE – 083/670.202 – nathalie.seine@publilink.be
Madame Anne-Catherine de CALLATAY – 083/670.338 –
secretariat.gesves@publilink.be



Agenda

Balades dominicales en décembre 2018



Chaque dernier dimanche du mois, le Syndicat d'Initiative de Gesves propose une balade pédestre. Grâce au concours des bénévoles du SI Gesves, elles sont gratuites et guidées. Elles se veulent un moment familial, convivial, sans performance sportive.

Dimanche 23 décembre : départ à 14 heures devant l'église de Faulx-Les Tombes. La marche sera suivie du traditionnel cougnou de Noël.

Renseignements : Madame Eliane ISTAT : 081/570.203

CINÉ GESVES
JE.20/12
2018
20H00
Des programmations pour une réflexion

Visages Villages
un film de AGNES VARDA et JR

SELECTION OFFICIELLE
HORS COMPETITION
FESTIVAL DE CANNES

OÙ ?
MAISON DE LA LAÏCITÉ
Chaussée de Gramptinne 118
Gesves

PAF : 2€
INFO : mlgesves@gmail.com
ou 0460/95.21.44

MAISON DE LA LAÏCITÉ DE GESVES

Appel aux bénévoles

Cher(e)s Ami(e)s de Gesves,

Je suis la nouvelle responsable de la section d'Iles de Paix à Gesves. Le travail d'Iles de Paix vise à améliorer les conditions de vie de milliers de paysans et de leurs familles au Sud, en y soutenant une agriculture familiale et l'agroécologie.

Je suis à la recherche de bénévoles, prêts à participer à cette belle action de solidarité, en s'engageant comme vendeurs pour le weekend de la campagne qui aura lieu les 11, 12 et 13 janvier 2019. Intéressé(e) ? Alors n'hésitez plus, et contactez-moi ! **Caroline Canon, 0496/52.17.22 ou caroline.canon@unamur.be.**

« Si tu lui donnes un poisson, il mangera un jour. Si tu lui apprends à pêcher, il mangera toute sa vie. »





Ingrid SACRE

- Massothérapeute
- Réflexologie plantaire
- Reiki
- Bilan en fleurs de Bach

PORTES OUVERTES
les samedis 15 et 22 décembre de 9h à 18h
pour venir chercher en toute quiétude vos cadeaux.
Le samedi 15 pour tout achat de 50 €
une crème corps LAKSHMI vous sera offerte*.

Rue Brionsart 139 - 5350 OHEY

www.massotherapie-sacre.be

0475/348.293

* dans la limite des stocks disponibles

COLINET Christine
0476/87 19 42

LAMBION Cédrine
0497/72 76 33



INFIRMIERES INDEPENDANTES
SOINS À DOMICILE

A la recherche d'infirmières à domicile 7 jours sur 7 dans les régions de
Maizeret / Loyers / Mozet / Faulx-les-Tombes / Gesves

Une équipe dynamique et expérimentée à votre disposition
pour tous types de soins. Toilette et hygiène. Injections.
Soins de plaies simples et complexes. Bandages et pansements.
Soins palliatifs.

N'hésitez pas à nous contacter...

Merci de votre confiance



Ets DUMONT

BRICOLAGE

Rue Les Fonds 25 - 5340 Gesves

083 67 71 35



BOUILLON®

Création & Entretien d'espace vert

CRÉATION, ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR
Entreprise familiale

0479 46 11 53

www.bouilloncreation.be - info@bouilloncreation.be

Grand Merci
aux annonceurs
chez qui nous vous
recommandons
vos travaux et achats !



CHAUFFAGE - SANITAIRE - ELECTRICITE
INSTALLATION - ENTRETIEN - DEPANNAGE

Entreprise

Julien MICHAX

GSM 0472 73 59 83

Chaussée de Gramptinne 154 - 5340 GESVES

SPRL

Regifo

Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de
ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.
Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be
www.regifo.be

Votre conseillère en communication,
Mme Marielle Mossiat se fera un plaisir de vous rencontrer.
0498 / 883 895

Dates des battues qui auront lieu dans les bois de Gesves fin décembre 2018

- 15/12/2018 Haut-Bois - Gesves
- 15/12/2018 Goyet et Strud (Bois Miller, Bois d'Herpet)
- 16/12/2018 Mozet - Commognes - Gueussaux - Paradis des lièvres
- 18/12/2018 Arville - Bois du Mont Sainte Marie, Roquimont et La Haut
- 21/12/2018 Grand bois de Gesves - Bois des FUNDP - Bois voisin de l'Abbaye de Grand Pré
- 22/12/2018 FLT - Strud (bois des Facultés)
- 22/12/2018 Haut-Bois - Haltinne - Labas - Vieille Drève et Bois d'Ohey
- 22/12/2018 Gesves - Bois Saint Jean et Bois voisin du monument RAF - Wagnée

Dans un souci de sécurité et de qualité de service rendu à la population, le Service Public de Wallonie (Département de la Nature et des Forêts) a fixé de nouvelles règles pour la délivrance d'autorisations de balisage sur les chemins communaux.

Un délai de 2 mois pour le dépôt d'une demande d'organisation est obligatoire et non négociable pour les organisations futures. Ce laps de temps sera mis à profit pour faire toutes les vérifications et apporter les modifications aux tracés et/ou au timing si la situation l'impose.

Nous vous rappelons que toute circulation est interdite le jour des battues précitées, les panneaux d'interdiction de passage devront être apposés par les chasseurs dans les 48 heures précédant l'entrée en vigueur de la mesure. Les panneaux devront être enlevés au plus tard dans les 24 heures suivant la fin de l'application de la mesure.

Pour tout renseignement, nous vous invitons à prendre contact avec **Monsieur Quentin HOUSSIER, Agent des Forêts à Gesves.**
GSM : 0477 781 545.

Plus d'informations sur « La Circulation en Forêt » sur le site : <http://enforet.wallonie.be>

Oasis-Ressources asbl Brin d'Alice



Animateur Breveté

Réserve de recrutement - Animateur breveté

Périodes vacances de printemps et été 2019

Animateur nature est un plus

Possédant le permis B

Envoyer mail à : brindalice@gmail.com




Prochaine Plaine Nature 2019
Vacance du Printemps (Pâques) et d'Été 2019



Le dimanche de 10h00 à 11h00

La maternelle s'initie à la Gym Sportive

Hall omnisport de Gesves à partir du 04 novembre 2018



Des questions? 0477 447 633

GRAND CONCOURS DE COUYON



DIMANCHE 24 FEVRIER 2019

FAULX- LÈS TOMBES

PRIX MAGNIFIQUES

Machine à laver, Centrale vapeur, Double Friteuse, Gaufrier, Four micro-ondes, Sèche-cheveux, Cuison Vapeur, Machine Nespresso, etc.,

Prix exceptionnel pour le dernier

Ce concours est organisé par :

L'Union Royale Culturelle FLT
et la Boule Joyeuse FLT Gesvoise

INSCRIPTIONS A PARTIR DE 14H00
DEBUT DU CONCOURS A 15H00
EN LA SALLE L'UNION
2, rue André Collard
PAF 16€ avec 4 boissons normales



**Olivier
TITEUX**
HAMOIS

gsm : 0477 / 345 813

Tél/fax 083 / 212 372

nancy.herbaux@yahoo.fr

SPECIALISTE

ARDOISES NATURELLES



Isolation - Aménagement grenier - Tubage cheminée - Ramonage

INFIRMIÈRES À DOMICILE

Toutes mutuelles agréées



7j/7

Maillen, Gesves, Ohey et environs

DAGNELIE Cécile
WELVAERT Marie-Noëlle
VERJANS Veronique

0477/58.80.96
0472/11.42.40
0472/10.68.99



MULTISERVICES

Votre courtier en travaux



Pour tous vos travaux de rénovations,
un seul interlocuteur

MB MULTISERVICES

MBMultiservices est spécialisée dans les travaux
de rénovation :

Terrassement • Electricité, domotique • Chauffage
Sanitaire • Ventilation • Plafonnage • Carrelage
Menuiserie intérieure • Maçonnerie
Pose de plaque en plâtre, cloison...
Toiture • Isolation

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER

rue du Chaurlis, 46 • 5340 GESVES
0474 11 00 96 • 0495 38 23 51
info@mb-multiservices.be
www.mb-multiservices.be

Fêtons ensemble la liberté



Ta vie t'appartient, fêtons cela ensemble!
www.fetelaiquedelajeunesse.be

C'est le moment d'observer, d'écouter, de t'exprimer. Dire que tu veux un monde plus juste, plus beau, plus solidaire, respectueux de tous. Toi et tous ceux de 6^e primaire, partagez vos expériences, vos joies, vos contestations, vos envies. Pour fêter ça, participe à la fête laïque de la jeunesse 2019.

contact@laicite.com - 081 73 01 31



19 mai 2019 à 10:30
Salle Communale de Gesves



libres, ensemble

CAL Namur

0460 95 21 44

LE PAIN D'ANTAN
Joyeuses Fêtes

GEMBOUX
142, CHAUSSÉE DE NAMUR
TÉL.: 081 611 600

WIERDE
97, RUE DE JAUSSE
TÉL.: 081 588 883

www.lepaindantan.be

IMMO KREMAN
S.P.R.L.

GESTION ET
TRANSACTIONS
IMMOBILIERES

SYNDIC GT IMMO

www.syndicgtimmo.be

chaussée de Liège 34 - 5100 Jambes

www.kreman.be - 081/46 06 24 - 0495/66 68 60 - gregory@immokreman.be

Grégory TOUSSAINT
Expert immobilier agréé IPI 504 433

Depuis plus de 14 ans, un gesvois est à votre service avec efficacité, transparence et en toute confiance.

**Syndic d'immeubles
Gestion locative
Ventes & locations
Expertises gratuites**

Mr. Bricolage
On peut compter sur lui.

Mr. Bricolage OHEY

2000m² pour vous servir...

Horaires :

- Lundi de 12h30 à 18h30
- Mardi au samedi de 9h00 à 18h30
- Dimanche de 9h00 à 12h30

Rue de Huy, 168b
tél. 085/23.28.51

Rejoignez-nous sur

DecoStyles
Léonet Johan

Peinture intérieure et extérieure.
Peinture décorative
Mortex
Revêtement sol et mur, parquets...

leonetjohan@live.be
GSM: 0479/82 50 49 - 5340 FAULX-LES-TOMBES

sprl **CABINET INFIRMIER VINCENT NAISSE**
081/30 36 16 - 0476/78 94 53
vincent.naisse@skynet.be

**Une équipe d'infirmiers
et infirmières à domicile
pour tous types de soins :**

Toilettes - Pansements - Injections - Soins palliatifs...

**Localités : Jambes, Naninne, Dave, Sart-Bernard,
Erpent, Faulx-les-Tombes, Gesves, Haltinne,
Andenne et environs**

Agréé toutes mutuelles.
Pas de suppléments à votre charge.
A votre service, à votre écoute 7j/7